Zeitschrift: Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1979)

Rubrik: Information, relations publiques, formation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5. Information, relations publiques, formation

Seules des campagnes d'information précises peuvent susciter peu à peu une prise de conscience de la valeur des paysages dans le public, nécessité fondamentale pour prévenir la mutliplication des atteintes au milieu naturel, le plus souvent irréversibles. C'est pourquoi nous avons consacré, cette année à nouveau, une large place au travail d'information du public. Nous ne citerons que quelques-unes des manifestations les plus importantes.

5.1. Développement des régions de montagne et protection du paysage

Le 9. 3. 1979 a été présenté à Coire, en collaboration avec l'Association grisonne pour l'aménagement du territoire, le rapport «Développement des régions de montagne et protection du paysage», élaboré par notre Fondation. L'allocution d'introduction fut prononcée par le Conseiller d'Etat Dr. R. Mengiardi, de Coire. Le Président de la Fondation, feu Dr. R. Schatz et le secrétaire de l'association communale Surselva, Dr. Th. Maissen se chargèrent de traiter le sujet. H. Weiss, Directeur de la Fondation, présenta quelques exemples de cas typiques ainsi que les mesures prises dans le cadre de plans d'affectations des sols ou de projets concrets. La discussion animée qui suivit les exposés confirma que le sujet reste d'actualité.

5.2. «Ingénieur-biologie»

Les Instituts de technique agricole, de l'aménagement local, régional et national et de géobotanique de l'EPFZ ont organisé, sous la direction du professeur Dr. H. Grubinger, un cours de formation complémentaire de deux jours sur le thème «ingénieur-biologie», destiné aux ingénieurs, techniciens et planificateurs. La directeur de la Fondation a collaboré à la préparation et à la réalisation de ce cours. Le grand nombre de participants (plus de 150), venus de toute la Suisse, a montré le grand intérêt qui se manifeste pour cette branche appliquée de l'aménagement du paysage, qui livre des techniques extrêment utiles dans les domaines du renforcement des rives et des bords de routes, par exemple, de la consolidation d'ancrages contre les avalanches ou encore de la construction de digues contre les eaux torrentielles etc. . .

5.3. Améliorations foncières au Grand Marais

En réponse à certaines craintes émises par la Fondation concernant la création de nouveaux «déserts agricoles» résultant de l'application aveugle et exagérée de techniques d'améliorations foncières, le service cantonal bernois des améliorations foncières a invité la Fondation à une journée d'information au Grand Marais. Divers exposés et une visite très complète sur le terrain ont permis aux deux parties de procéder à un large échange de vues.

Les travaux de drainage du Grand Marais et des terres adjacentes découlent des deux corrections des eaux du Jura. Syndicats d'améliorations foncières et techniciens ont eu à coeur de préserver ça et là divers paysages et de créer des réserves naturelles: massifs boisés, marais etc. Il n'empêche cependant que certaines parties du Grand Marais, sans arbres ni haies apparaissent à l'image de leurs réseaux de canaux rectilignes aux rives bétonnées et sans vie.

Selon les informations de l'office des améliorations foncières, un des buts principaux de cette intensification est de maintenir, si possible, la majorité des exploitations qui dans cette région sont de taille relativement modeste.

Mais se pose également le dilemme entre une production agricole orientée par une politique de revenus et une agriculture plus respectueuse de l'environnement naturel comme le recommande le 5e rapport de l'agriculture du Conseil fédéral. Il s'agit là d'un conflit qui doit être résolu au plus haut niveau de la politique agricole et dont les instances d'amélioration foncière par conséquent ne peuvent être tenues pour responsables. Ces mesures d'améliorations foncières sont celles dont l'investissement au m^2 est un des plus élèvés du pays. Mais le salaire paritaire des agriculteurs n'est pas atteint. Ne devrait-on pas alors chercher d'autres voies pour assurer une agriculture viable que celles qui consistent à prendre des mesures d'améliorations foncières qui dénaturent le paysage?

Cependant, les erreurs commises lors des corrections des eaux du Jura et de l'asséchement des sols du Grand Marais ne peuvent être imputées aux techniciens et responsables d'aujourd'hui.

En effet, le «Rapport présenté au Comité de la Société d'agriculture de la Suisse romande par une commission spéciale» en 1864, nous apprend qu'à cette époque déjà on misait sur des objectifs de nature productiviste légitimant sur le plan idéologique toute intervention technique même exagérée: «La Suisse, qui marche à la tête de toutes les grandes améliorations physiques et morales que réclame le XIXe siècle, ce pionnier du progrès dans toutes les branches de l'économie humaine, ne doit pas permettre chez elle l'existence de marais improductifs. C'est une grande et généreuse idée, une noble et belle pensée que celle qui consiste à rendre à une culture éclairée et progressive ces immenses terrains. Les Moratois estiment que le travaux de l'abaissement puis ensuite ceux de la mise en valeur des marais rendront à Morat son ancienne splendeur. Ils voient le Seeland couvert de riches villages et de florissants domaines. Ils pensent déjà au district du lac devenant le plus peuplé, le plus riche, le plus puissant, peut-être même un chemin de fer deviendrait-il nécessaire pour écouler les immenses produits des marais assainis».

A cette époque on avait une croyance illimitée en la technologie, seule susceptible de promouvoir le développement porteur de richesse et de mieux-être.

Cette attitude, soit la certitude d'une maîtrise technique et rationnelle du paysage prévaut encore actuellement dans certains milieux.
A-ton déjà oublié la leçon du Grand Marais?

5.4. Journée annuelle à Lungern (OW)

La journée annuelle de la Fondation et l'Assemblée des membres de la Société de patronage ont été consacrées au thème de la «Protection du paysage dans la commune».
Les autorités municipales ont informé les participants, dont le Président d'honneur de la Fondation, l'ancien Conseiller fédéral Dr. F. T. Wahlen, de l'état de la protection du paysage dans la commune de Lungern. Le Conseiller d'Etat Dr. H. Gasser, directeur du Département cantonal des travaux publics, a décrit l'état d'avancement de la planification du réseau des routes nationales et les différentes solutions possibles, à l'est et à l'ouest du lac de Lungern. Pour terminer, une excursion conduite par le conservateur cantonal des forêts, Dr. h. c. Lienert et le forestier communal B. Halter était consacrée au thème «Construction de routes en forêt et entretien de la fôret de montagne». Elle s'est déroulée dans les belles forêts intactes de la région du Brunig. L'exemple de Lungern montre qu'il est parfaitement possible de développer l'industrie d'une région selon les besoins locaux de manière à conserver les postes de travail et l'attrait économique de la région tout en sauvegardant ses beautés naturelles.

5.5. Politique régionale, structure et développement: tâches des cantons et de la Confédération

Un colloque de deux jours et demi sur ce thème, destiné à de hauts fonctionnaires, a eu lieu à Montreux sous l'égide de l'Office fédéral du personnel. Les orateurs étaient le Conseiller d'Etat et Conseiller aux Etats Guy Genoud et le directeur de la Fondation. Leur contribution était consacrée au thème des «charges maximales supportables par les territoires de délassement et limites du développement économique régional».

5.6. Le paysage vu par une classe du Gymnase économique de Bienne

Sur l'instigation d'un professeur de biologie, la Fondation a organisé une journée d'étude du paysage destinée à une classe du gymnase économique de Bienne, le 20 septembre 1979.
Durant les quelque dix heures passées en divers lieux, nous avons essayé de sensibiliser ces élèves au fait que le paysage, cadre dans lequel ils vivaient était en évolution constante et qu'il tenait également à eux, futurs acteurs ou décideurs d'en préserver les richesses naturelles.
Chaque paysage visité faisait l'objet d'un thème tel que:

- processus volontariste et non volontariste de transformation d'un paysage
- tourisme: bienfait ou mythe?
- pourquoi et comment éviter la dégradation totale du milieu de vie: mesures à disposition et répercussions économiques etc.

Quatre professeurs enseignants de biologie, géographie et français participaient également à cette journée.
Le grand intérêt et la curiosité témoignés tout au long de cette journée nous a confirmé la nécessité impérieuse d'un enseignement du paysage, enseignement qui met en relation plusieurs disciplines entre elles - biologie, géographie, économie - et à un autre niveau, ces disciplines avec la vie de tous les jours.
Cette expérience pédagogique des plus intéressantes devrait faire école partout ailleurs. Remercions encore les enseignants et le directeur du Gymnase économique qui ont accepté, le temps d'une journée, de bouleverser l'horaire établi.

5.7. Presse, radio, télévision

La direction de la Fondation, en plus de ses prestations dans la grande presse, la presse spécialisée, à la radio et à la télévision, a continué son propre service de presse. Les articles publiés étaient consacrés aux thèmes suivants:

- Réaction valaisanne contre la protection de la nature et du paysage (No 28), all., français et italien
- Toboggans géants, protection du paysage, conservation de la forêt (No 29), allemand et français
- Le tourisme doté de petits moyens de transport mécanisés se détruit-il lui-même? (No 30), allemand
- Réponse aux communes ayant octroyé les concessions pour Ilanz I et II (No 31), allemand
- Haies et «améliorations en douceur»: recommandations pratiques (No 32), allemand
- Statistique des recours concernant la protection de la nature et du paysage (No 33), all. français et italien.